

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Recomposition syndicale

CFDT : les départs continuent

- Social - Syndicats -

Date de mise en ligne : dimanche 30 novembre 2003

Démocratie & Socialisme

Toutes les infos sur la crise de la Cfdt et la recomposition syndicale qui s'ensuit sur le site : <http://spasmet-meteo.org/>

FEDERATION GENERALE DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT

Syndicat Général des Transports C.F.D.T.

Sarthe-Mayenne

e-mail CFDT-TRANSPORTS72-53@wanadoo.fr

Le Mans, le 21 novembre 2003

ASSEMBLEE GENERALE du 21 novembre 2003

Le syndicat Général des Transports CFDT de la Sarthe et de la Mayenne (syndicat de Joël Le Coq nouveau secrétaire général de la FGTE CFDT) réuni en assemblée générale ce vendredi 21 novembre 2003 à votée une motion appelant ses adhérents et ses militants à quitter la CFDT et à rejoindre la CGT . Cette motion a obtenu 69,3 % des voix

MOTION

La Confédération CFDT s'est transformée, au fil du temps et des congrès, en une organisation traversée par des courants de pensées libéraux abandonnant le rapport de force, le débat d'idées, allant même jusqu'à mépriser les collectifs et les lieux d'échange.

Le conflit de 1995, les ni gauche, ni droite aux élections politiques, les accords UNEDIC/ASSEDIC, la réforme des retraites, l'accord des intermittents du spectacle, autant de choix et d'actes qui démontrent s'il le fallait, l'abandon par la CFDT de peser sur les vrais débats d'un autre partage des richesses et pour une société plus juste.

La CFDT des choix, des actes, un slogan qui en dit long. Oui les choix et les actes d'un abandon de la défense des salariés et le renoncement pour la conquête de nouveaux acquis sociaux se sont traduits par des choix et des actes en faveur de l'adaptation du monde salarié aux exigences de l'entreprise, du patronat et de l'économie libérale.

Notre Syndicat Général des Transports Sarthe Mayenne est logiquement ébranlé par ces prises de position de la Confédération. Après l'assemblée générale de septembre et le conseil syndical d'octobre, les membres du bureau ont constaté que plus aucun militant ne voulait s'investir dans un projet d'avenir pour le SGT 72/53.

La majorité de l'équipe dirigeante du syndicat ainsi que les militants réunis en assemblée générale ce jour souhaitent poursuivre le travail accompli depuis de nombreuses années. Soucieuse de ne pas participer à l'émiettement syndical, ils considèrent que seule la CGT est porteuse d'un syndicalisme qui articule contestation/proposition/mobilisation et négociation.

Ils appellent donc l'ensemble des adhérents et militants d'entreprise à rejoindre cette organisation.

Marc Le Saux

SYNDICATS

CFDT
Provence-Alpes Côte d'Azur

Monsieur le Secrétaire Général de la Confédération CFDT
François CHEREQUE
4 bld de la Villette
75955 PARIS CEDEX 19

Aix en Provence, le 24 novembre 2003

Cher François,

J'ai pris connaissance des courriers de Jacky Bontems me suggérant de prendre à l'égard de Jean-Paul Berthaud et de Bruno Bidet des sanctions pour manquements graves au devoir de réserve (Vaucluse Syndical n°244 et Notre Combat des Bouches-du-Rhône n°450).

Dans cette période marquée par un important battage médiatique autour de supposés départs massifs de la CFDT, je considère que de telles sanctions donneraient de la CFDT l'image d'une organisation n'admettant plus le débat en son sein.

Si la pondération dans nos différentes expressions doit effectivement prévaloir, je demande de la même manière au Secrétaire Général que tu es de mesurer ses propos.

En effet, il n'est pas admissible de lire dans la presse (Le Monde 6/11/2003) des propos dont l'intention diffamatoire à l'égard des responsables de la CFDT PACA nous a profondément choqué.

Si les élections dans les établissements hospitaliers n'ont pas été à la hauteur des attentes de la CFDT, ces mauvais résultats ne peuvent être mis au débit de notre région interprofessionnelle. Ainsi que l'a souligné la Fédération Santé Sociaux dans son tout premier communiqué, les résultats dans notre région comme partout ailleurs ont varié en fonction de la capacité des équipes à avoir pu ou su mener campagne sur le terrain dans le difficile contexte que nous déplorons. De surcroît, les résultats du département des Bouches-du-Rhône sont supérieurs à la moyenne nationale.

De plus, il n'est pas acceptable de lire, dans le communiqué n°88 du 19 novembre 2003 des informations concernant la vie interne de notre bureau régional. Tous ses membres ont été élus par le Congrès de Digne et il est indigne de

laisser entendre que leur légitimité est contestable à commencer par celle de la Secrétaire Générale que je suis.

Je réfute l'allégation confédérale selon laquelle l'URI PACA serait sur la voie de quitter la CFDT (Le Figaro 7 novembre 2003). Il en est pour preuve l'activité du secrétariat axée sur la mise en oeuvre de la résolution de Digne, c'est-à-dire :

- ▶ Mise à disposition des équipes, d'un outil de formation répondant à leurs attentes,
- ▶ Bilan des plans de développement en cours, en particulier avec le secteur des transports et reprise de contact avec les syndicats du champ des Services & Commerces,
- ▶ Proposition d'un plan de travail pour une réforme statutaire à l'horizon de juin 2005 qui inscrira la région PACA dans les modalités de fonctionnement préconisées par la Confédération.

Enfin, je me permets de t'inviter à lire la lettre adressée aux adhérents, aux militants, aux syndicats (votée au bureau extraordinaire du 29 octobre 2003) dans laquelle nous réaffirmons solennellement notre appartenance à la CFDT.

Reçois, cher François, mes salutations syndicalistes cédétistes.

Jacqueline GIRAUD-EYRAUD
Secrétaire générale

Le site internet de l'URI Auvergne : c'est fini.

Depuis le vendredi 21 novembre le site de l'URI Auvergne ne propose plus que le communiqué suivant :

**Mise sous tutelle de l'URI Auvergne !
alors on part ... et à bientôt pour dynamiser la CGT !**

Déclaration liminaire à la conférence de presse CGT, 14 novembre 2003 à Clermont-Fd

Le mouvement social du printemps a mis en évidence les possibilités de mobilisation quand les organisations syndicales proposent un cadre unitaire. On peut même parler de confirmation, la manifestation du 25 janvier 2001 sur les retraites complémentaires avait déjà constitué un signe fort de cette attente des salariés.

La déclaration commune de janvier 2003 pour laquelle la CGT a beaucoup oeuvré constituait le ciment de cette unité. C'est la définition d'un socle revendicatif commun qui permet de mettre en avant tout ce qui rassemble et n'impose aucun reniement sur les positions qui font débat.

La dynamique créée par cette démarche a permis une participation croissante aux manifestations jusqu'au 15 mai...

La CFDT suivie par la CGC, en avalisant la réforme dans les conditions que l'on sait, a pris la responsabilité de casser cette dynamique.

Le résultat est là : nous avons une loi qui tourne le dos aux intérêts des salariés en lutte.

Le syndicalisme doit, à notre avis, analyser sans complaisance les raisons de nos difficultés à aboutir à des réformes progressistes. Cela d'autant plus que d'autres dossiers sont sur la table : Assurance Maladie, Démocratie Sociale, « Accompagnement social des restructurations », retraites complémentaires, tout le volet rémunération et conditions de travail.

On sait aussi que le gouvernement accompagne les projets du Medef et relaie constamment le dogme de l'abaissement des coûts salariaux et des garanties collectives.

La CGT, pour ce qui la concerne, ne se satisfait pas d'une non signature. Nous pensons que les syndicats ne sont pas seulement attendus sur les positions qu'ils défendent mais aussi et surtout sur les résultats qu'ils obtiennent.

Nous considérons même que nous avons une obligation de résultat.

Les attentes sont fortes, nous le savons, mais il y a aussi des éléments de confiance. Car si le syndicalisme français présente la particularité d'avoir le plus de syndicats et le moins de syndiqués, ce n'est pas sur la base d'un désaveu.

L'enquête CSA des 9 et 10 septembre mettrait plutôt en évidence le contraire ; avec 51 % d'opinion favorable, la CGT obtient un niveau jamais atteint. Les indices de mobilisation restent forts, 60 % des salariés se disent prêts à faire grève, 40 % à se syndiquer.

Il nous faut donc travailler sur ce paradoxe apparent entre la réalité des taux de syndicalisation et les attentes - voire la confiance - vis à vis du syndicalisme.

Dans ce contexte, le choix d'équipes syndicales de la CFDT de nous rejoindre constitue un élément de confiance supplémentaire.

Les motivations à l'origine de ce choix valident nos orientations de congrès, notamment le choix du syndicalisme rassemblé.

L'ampleur du mouvement, plus particulièrement au niveau régional, constitue un événement majeur.

Pour la première fois, une crise interne dans une organisation syndicale ne débouchera pas sur un émiettement syndical. C'est un signe fort donné aux salariés qui sont en attente vis à vis du syndicalisme. La perspective d'un rassemblement des forces peut les inciter à s'engager davantage.

Nous visons en effet plus loin que la simple addition d'adhérents issus d'organisations différentes. Nous voulons élever sensiblement le taux de syndicalisation en Auvergne et dans le pays car nous en avons vraiment besoin pour développer des luttes victorieuses.

Ce qui nous rassemble, c'est aussi la nécessité d'un syndicalisme confédéré.

Les enjeux revendicatifs tels que la défense du service public, de la protection sociale, la lutte contre la précarité nécessitent une approche solidaire que seul le syndicalisme confédéré permet. Il doit aussi nous aider à surmonter les divisions que le patronat et le gouvernement attisent continuellement, public/privé notamment mais ce ne sont pas les seules : hommes/femmes, actifs/retraités, français/immigrés, ouvriers/ICT, emplois stables/précaires.

Résolument, nous voulons faire le choix du nombre et de la diversité comme une source de richesse. Nous savons aussi que cela nous impose de mettre la démocratie au coeur de notre démarche.

1. La démocratie interne, en plaçant le syndiqué en situation d'acteur décideur.

Quoi qu'on en dise, la CGT n'est pas monolithique ; nous n'évitons pas des approches différentes, C'était vrai avant la venue de la CFDT et cela le sera après.

L'enjeu, c'est de définir des règles de vie syndicale qui nous permettent de trancher nos désaccords, les dépasser pour mieux avancer dans notre projet syndical.

2. La démocratie sociale, en portant l'exigence de l'adoption du principe de l'accord majoritaire.

La situation actuelle est intenable, elle n'a qu'un objectif : affaiblir le syndicalisme en le divisant sur la gestion stérile d'une influence.

Pour terminer, nous considérons, sans état d'âme, que le syndicalisme n'est pas une institution mais un outil. Il doit en permanence faire la preuve de son efficacité. Comme tous les outils, il faut le forger, l'adapter, lui donner de la puissance. C'est pour cela que nous ne considérons pas nos différences de structuration comme un handicap mais au contraire comme des opportunités pour expérimenter, confronter et adapter en permanence.

Il importe que, très rapidement, nous sachions travailler ensemble pour que, là aussi très rapidement, il n'y ait plus les ex CFDT et la CGT « canal historique » mais que nous soyons « tous ensemble » à la CGT et heureux d'y être.

Le Secrétaire du Comité régional Auvergne CGT,
Serge BRUGIÈRE

AU PERSONNEL DE L'INSEE

POURQUOI NOUS QUITTONS LA CFDT ET REJOIGNONS LA CGT DE L'INSEE

La CFDT de l'Insee a toujours prôné un syndicalisme de lutte et de résultats

Pour nous, majorité des adhérents CFDT de l'Insee, cela fait déjà plusieurs années que l'orientation mise en oeuvre par la Confédération CFDT lors des grands mouvements sociaux ne correspond plus au syndicalisme que nous voulons.

Dans les tracts, CFDT-Insee ou unitaires, nous vous avons toujours présenté nos positions marquées :

- ▶ par la volonté de créer les meilleurs rapports de force,
 - ▶ pour maintenir et pour faire évoluer ce que nous appelons acquis, c'est à dire les politiques de solidarité économique et sociale, de cohésion sociale et humaniste, de justice.
- Nos orientations ont donc toujours correspondues aux valeurs que nous prôtons pour la société dans laquelle nous vivons.

Les abandons de la Confédération CFDT

Cela fait longtemps que la grande majorité des adhérents de la CFDT à l'Insee se posent des questions quant à leur place dans leur Confédération, tant les positions et les actes de celle-ci se sont éloignées de nos orientations au fil du temps.

Déjà en 1995, le soutien de la Confédération CFDT au plan Juppé avait eu des fortes répercussions à l'Insee (désaffiliations de sections, adhérents qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion). Si la majorité des adhérents étaient restés en exprimant de très fortes critiques, c'est qu'ils jugeaient encore possible de continuer à défendre nos orientations à l'Insee malgré le positionnement de la direction confédérale.

L'action de la Confédération CFDT au cours des luttes de ce printemps sur la réforme des retraites marque pour la majorité des adhérents de la CFDT-Insee un point de rupture.

Dès après une première journée de mobilisation très réussie contre la réforme des retraites, à la stupeur de tous, La Confédération a jugé le projet gouvernemental "acceptable". Elle reniait ainsi son propre engagement par une position très éloignée des objectifs qu'elle avait dans un premier temps jugés essentiels et pour lesquels elle s'était engagée dans un cadre d'unité d'action avec toutes les autres centrales syndicales. La Confédération a montré alors son unique obsession : signer ; avant tout, signer quel que soit le contenu. Elle l'a encore montré d'ailleurs au cours de l'été sur la réforme du statut des intermittents.

Quitter la Confédération CFDT pour poursuivre le syndicalisme que nous voulons

A l'Insee, la CFDT a choisi de continuer à mobiliser, d'être aux côtés de tous ceux qui comprennent l'enjeu de la lutte.

Maintenant, l'heure des bilans et des choix est venue. La CFDT que nous quittons n'est pas celle que nous avons contribué à faire vivre et à mettre au service des personnels de l'Insee, elle n'est plus celle dans laquelle nous nous sommes reconnus.

Pour nous, ce sera dans la CGT de l'Insee

Lors d'un dernier conseil national de notre syndicat de l'Insee, une majorité a indiqué vouloir rejoindre la CGT, d'autres s'interrogeant sur Sud et certains manifestant leur choix de maintenir une CFDT à l'Insee.

Nous, qui rejoignons la CGT ne le faisons pas en reniant ce que nous sommes et en particulier l'expérience que nous avons engrangée dans les luttes et les négociations menées avec le personnel de l'Insee.

Nous faisons le choix de rejoindre collectivement la CGT après tant d'année de travail en unité d'action. Ce choix est donc facilité par l'expérience de travail en commun qui démontre une capacité à ressembler une palette de points de vue. Nous savons que notre adhésion collective pourra s'appuyer sur la capacité de ce syndicat à mener des débats en son sein aussi nombreux et vivants que ceux que nous menions au sein de la CFDT de l'Insee.

Changer de syndicat, pour pouvoir mieux ne pas changer de syndicalisme

Nous nous adresserons à vous de nouveau dans quelques semaines, pour vous exposer et vous proposer la façon concrète de poursuivre ensemble un combat dont nous savons qu'il ne s'arrête jamais pour : la défense de tous les agents au quotidien, notamment dans le cadre des attributions des CAP, la défense de nos intérêts professionnels généraux en intervenant sur les objectifs et les travaux de l'Insee, avec le souci des intérêts des salariés et de la

société civile, du maintien du service public ainsi que de l'indépendance et de la neutralité de l'Insee, la défense des salariés dans un cadre interprofessionnel, en s'associant aux combats qui dépassent le cadre de l'Insee, la lutte contre toutes les injustices et les discriminations.

UD34

COMPTE RENDU du CONSEIL SYNDICAL DEPARTEMENTAL du 24 OCTOBRE 2003

1 - ACTUALITE « RETRAITES »

La première partie de ce conseil départemental a été consacré à l'actualité « Retraites » (gestion du dossier, médiatisation, vécu des équipes syndicales, conséquences au niveau des adhésions et en terme de fonctionnement des collectifs ...).

Sont intervenus dans les débats les syndicats suivants, après la présentation initiale du dossier effectué par le Secrétaire Général de l'UD 34, Francis MAFFRE :

Santé-Sociaux 34, le Syndicat Régional Protection Sociale, Métallurgie 34, SGEN 34, SGT 34, le Syndicat régional SYCELER, Enseignement privé 34, SGEN Recherche, le Syndicat régional SIAC (personnel de l'ASSEDIC), le Syndicat Régional Finances, Interco 34, SGA 34 et le Syndicat BANQUES 34.

Un clivage important apparaît entre des syndicats en désaccord tant sur le fond que sur la forme avec la gestion confédérale du dossier Retraites, d'autres syndicats insistant sur la seule forme et la précipitation de la Confédération à clore ce dossier sans avoir laissé toute latitude aux collectifs pour gérer correctement cette sortie du conflit et enfin une troisième série de syndicats insistant plus particulièrement sur la gestion médiatique de ce dossier par l'équipe en place au niveau de l'UD 34 qui s'est traduit par un véritable « brouillage politique » totalement incompréhensible au niveau des équipes et qui laisse des adhérents totalement désemparés sur le terrain.

Un certain nombre de syndicats fait état d'assemblées générales ou de congrès à venir qui leur permettront de se positionner sur l'attitude qui leur paraît la plus pertinente en la période, la question de leur maintien ou pas au sein de la CFDT devant être tranchée lors de ces réunions.

2 - DEMISSION BUREAU SORTANT

En second point de ce conseil Francis MAFFRE annonce la démission des membres du Bureau Départemental élu lors du dernier congrès à l'exception de quatre personnes : Bernard BOISARD, Jean Claude GUIBBAUD, Roger SIRVENT, André TARRES.

Il remet, en conséquence, les clefs de l'Union Départementale 34 à Pierre CANAL représentant de l'URI présent au Conseil Départemental . Les comptes arrêtés de l'Union Départementale sont également communiqués à l'Union Régionale.

3 - MISE SOUS TUTELLE UD 34

Cette situation de carence des instances, en l'occurrence celle du Bureau d'UD, est prévue à l'article 8 des statuts de l'Union Régionale.

Il est notamment prévu que l'Union Régionale doit prendre les mesures nécessaires à la gestion transitoire de l'Union

Départementale jusqu'à ce que puisse être tenu un congrès régulier de l'UD.

Dans l'attente du Bureau Régional du 11 décembre 2003 qui statuera sur cette gestion transitoire, la Commission Exécutive de l'Union Régionale a donc décidé de la mise sous tutelle de l'Union Départementale 34 et a chargé Pierre CANAL, Secrétaire Général Adjoint de l'URI de gérer et d'organiser cette mise sous tutelle ; Claude CASSAGNFRES, Trésorier de l'URI étant chargé de le seconder dans cette mission.

Pour l'aider dans cette tâche, Pierre CANAL a décidé de solliciter les quatre membres non démissionnaires du Bureau de l'UD 34 pour venir étoffer l'équipe de gestion transitoire.

Une réunion d'urgence doit être organisée avec le personnel de l'UD (elle a été programmée le jeudi 30 octobre) pour le tenir informé de la situation et pour le rassurer sur la pérennisation de ses fonctions et missions.

L'action de cette équipe de gestion transitoire (.....)

Pour le groupe de gestion transitoire Pierre CANAL, Secrétaire Général Adjoint de l'URI, chargé du secteur Développement Organisation Formation.

Savoie : hémorragie le 06-11-2003 à 18:14 France3 : Antoine Fatiga, responsable CFDT et figure du syndicalisme rhône-alpin quitte la CFDT pour la CGT. Un véritable coup de tonnerre dans le ciel syndical de Savoie. Avec lui, ce sont 30 à 40% militants qui claquent la porte. Dans la section transports, ce sont 80% des adhérents.

Départ du SNUPFEN

Lors de son congrès extraordinaire de Nancy du 19 novembre 2003, le Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel (SNUPFEN) a voté son départ de la CFDT à 75 % des votants (933 votes).

Selon le secrétaire national du SNUPFEN, Gilles Bilot, environ 800 adhérents sur les 960 que compte le syndicat devraient suivre le mouvement.

En effet, lors du vote global des statuts qui entérinaient le départ de la CFDT, une partie des adhérents ayant voté contre la désaffiliation ont affirmé une volonté forte d'assurer avant tout la cohésion du SNUPFEN.

Les nouveaux statuts ont été adoptés à une majorité de 85%.

Désastre à la Fédération Chimie-Energie CFDT

En à peine 2 ans, la branche IEG (électriciens et gaziers) de la fédération Chimie-Energie CFDT (FCE CFDT) a perdu 13,1% de ses adhérents, soit 1900 syndiqués.

Ces chiffres sont ceux de la fédération. Ils correspondent à un bilan sur la période d'octobre 2001 à juin 2003 et **ne tiennent donc pas compte** des départs actuels liés à la crise sur les retraites.

Toujours sur la même période, les syndicats les plus touchés en pourcentage sont :

Le syndicat Poitou-Charentes qui perd plus de 20 % de ses adhérents IEG (ce qui représente 42 adhérents soit environ 10% de ses syndiqués), L'Ile de France avec une perte IEG de 17,52% (415 syndiqués), la Picardie avec une perte IEG de 15,91% (21 syndiqués) et la Haute-normandie avec une perte IEG de 14,58% (70 syndiqués).

Dans un document qui nous est parvenu, la fédération note sans rire : "Il y a un lien certain entre la motivation des militants sur le développement et leur compréhension des orientations de l'organisation".

Les chiffres réactualisés vont nous parvenir prochainement.

A suivre avec attention le résultat des élections professionnelles qui auront lieu le 27 novembre.

Enfin en ce qui concerne Michelin, **la chute d'audience de la CFDT aux élections professionnelles est de 15,86%** selon cette même fédération.

Fédération INTERCO

L'interco 13 quitte la CFDT

Jeudi 20 novembre, le syndicat Interco des Bouches-du-Rhône a décidé de quitter la CFDT. La motion de désaffiliation a recueilli 908 voix sur 1062 suffrages exprimés, soit 85,5%.

le nombre de mandats disponibles était de 1247.

Une motion de partage des avoirs du syndicat a obtenu 93,5% des voix.

La période de débat qui s'ouvre, sera suivie par un congrès de réaffiliation à une nouvelle structure aux alentours de février 2004.

La Fédération, qui devait faire une intervention l'après-midi après le vote de désaffiliation, a refusé de prendre la parole et a tenu une réunion avec les militants qui souhaitaient rester à la CFDT.

L'interco 13 compte quelque 1.300 adhérents

RESOLUTION DE DESAFFILIATION DE LA CFDT DU SYNDICAT INTERCO 13

Depuis 1978 et le recentrage de la CFDT, puis en 1995 avec le soutien apporté par la CFDT au plan JUPPÉ sur la Sécurité Sociale et les régimes spéciaux de retraite, les orientations et prises de position de la Confédération sont régulièrement en contradiction avec celles développées par notre syndicat INTERCO 13.

L'accord passé avec le gouvernement RAFFARIN concernant la réforme des retraites, 2 jours après la puissante journée intersyndicale de grève et de manifestations du 13 mai 2003, confirme, 8 ans après le plan JUPPÉ, que la CFDT se range encore une fois au côté du patronat.

En agissant ainsi, la CFDT renie les valeurs de transformation sociale sur lesquelles elle s'était développée.

Malgré tous les efforts que notre syndicat INTERCO 13 CFDT a déployés avec des dizaines de syndicats CFDT, UD, URI, force est de constater que nous ne sommes pas parvenus à redresser la Confédération CFDT, ni même à limiter des dérives toujours plus graves.

C'est pourquoi, dans le souci de préserver et de développer le syndicalisme d'unité, de revendication, d'action et de proposition qui est le sien, et dans la continuité des orientations de ses congrès précédents, le

syndicat INTERCO-CFDT des Bouches-du-Rhône, réuni à Istres en congrès ordinaire les 20 et 21 novembre 2003, décide après 6 mois de débats internes la désaffiliation de la confédération CFDT .

Le syndicat, dont nous déciderons le nom au cours de ce congrès, est et sera la continuation du syndicat CFDT Interco 13.

Votée le 20 novembre à Istres à 85,5%
